

DIRECTION DE L'IMMIGRATION, DE LA
CITOYENNETÉ ET DE LA CITOYENNETÉ
BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA
RÈGLEMENTATION

**Arrêté du 31 août 2023
portant institution des bureaux de vote dans le département du Haut-Rhin
à compter du 1^{er} janvier 2024**

Le Préfet du Haut-Rhin
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 17 et R. 40 ;

VU la circulaire ministérielle du 17 janvier 2017 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU le décret du 13 juillet 2023, publié au J.O. du 14 juillet 2023, portant nomination de M. Thierry QUEFFELEC, préfet du Haut-Rhin, installé dans ses fonctions le 21 août 2023 ;

VU l'arrêté du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Christophe MAROT, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin ;

Sur la proposition du sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture du Haut-Rhin,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les opérations électorales auront lieu dans les locaux énumérés dans l'annexe jointe au présent arrêté pour toutes les élections qui se dérouleront à compter du 1^{er} janvier 2024.

Article 2 : Dans toutes les communes comportant plus d'un bureau de vote, le bureau de vote portant le n°1 est le bureau centralisateur, à l'exception de la commune d'Ensisheim dont le bureau centralisateur est le n°4.

Article 3 : Les périmètres de ces bureaux de vote entrent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 et sont pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à partir de cette date.

Article 4 : Les cartes électorales porteront l'indication du siège du bureau de vote dans lequel l'électeur est appelé à voter.

Article 5 : Une copie de la liste électorale servira de liste d'émargement dans chaque bureau de vote.

Article 6 : Le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin, et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation
Le Secrétaire général

SIGNÉ

Christophe MAROT

COMMUNE	Code	Arrondissement	Canton	Nombre BV	Adresse BV
Algolshiem	001	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Salle polyactivités – 4 rue du Ruisseau
Altenach	002	Altkirch	Masevaux	1	Mairie – 2 rue de la Cure
Altkirch	004	Altkirch	Altkirch	4	BV n°1 : Halle aux blés – place Xavier Jourdain
Altkirch		Altkirch	Altkirch		BV n°2 : Halle aux blés – place Xavier Jourdain
Altkirch		Altkirch	Altkirch		BV n°3 : Halle aux blés – place Xavier Jourdain
Altkirch		Altkirch	Altkirch		BV n°4 : Halle aux blés – place Xavier Jourdain
Ammerschwihr	005	Colmar-Ribeauvillé	Sainte-Marie-aux-Mines	1	Hôtel de Ville – 2 rue de la reconnaissance
Andolsehim	007	Colmar-Ribeauvillé	Colmar 2	1	Salle des fêtes – 2 grand-rue
Appenwihr	008	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 6 rue principale
Artzenheim	009	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Salle des fêtes – rue de Baltzenheim
Aspach	010	Altkirch	Altkirch	1	Mairie – place de l'Église
Aspach-le-Bas	011	Thann-Guebwiller	Cernay	1	Espace Joséphine – 6 rue de la station
Aspach-Michelbach	012	Thann-Guebwiller	Cernay	2	BV n°1 : Mairie – 1 place de Rochetoirin
Aspach-Michelbach		Thann-Guebwiller	Cernay		BV n°2 : Salle polyvalente – rue principale
Attenschwiller	013	Mulhouse	Saint-Louis	1	Local sous-sol de la Mairie – 3 rue Charles de Gaulle
Aubure	014	Colmar-Ribeauvillé	Sainte-Marie-aux-Mines	1	Mairie – rdc – salle citoyenne - 2 place de la mairie
Baldersheim	015	Mulhouse	Rixheim	2	BV n°1 : Mairie – 23b rue principale
Baldersheim		Mulhouse	Rixheim		BV n°2 : Presbytère – 22 rue principale
Balgau	016	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 1 place Joseph Didierjean
Ballersdorf	017	Altkirch	Masevaux	1	Groupe scolaire – 40 rue André Malraux
Balschwiller	018	Altkirch	Masevaux	1	Club-house de l'EHB – 1A rue saint-antoine
Baltzenheim	019	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 20 rue principale
Bantzenheim	020	Mulhouse	Rixheim	1	11 rue du Général de Gaulle
Bartenheim	021	Mulhouse	Brunstatt	3	BV n°1 : Mairie – 9 rue du Général de Gaulle
Bartenheim		Mulhouse	Brunstatt		BV n°2 : Maison pour tous – 1 grand'rue
Bartenheim		Mulhouse	Brunstatt		BV n°3 : Salle culturelle – 2 rue Saint-Martin
Battenheim	022	Mulhouse	Rixheim	2	BV n°1 : Foyer paroissial – 67 rue principale
Battenheim		Mulhouse	Rixheim		BV n°2 : Salle festive et culturelle – rue de la Hardt
Beblenheim	023	Colmar-Ribeauvillé	Sainte-Marie-aux-Mines	1	Salle des fêtes – 1 place Oberlin
Bellemagny	024	Altkirch	Masevaux	1	Mairie – 13 rue du couvent
Bendorf	025	Altkirch	Altkirch	1	Mairie – 2 rue de la chapelle

Ueberstrass	340	Altkirch	Masevaux	1	26 Grand Rue
Uffheim	341	Mulhouse	Brunstatt	1	Mairie – 23 rue du 20 novembre
Uffholtz	342	Thann-Guebwiller	Cernay	1	20 rue du ballon
Ungersheim	343	Mulhouse	Wittenheim	3	BV n°1 : Mairie – place de la mairie
Ungersheim		Mulhouse	Wittenheim		BV n°2 : Dispensaire cité – rue de la première armée française
Ungersheim		Mulhouse	Wittenheim		BV n°3 : Ecole élémentaire – 8 rue des lilas
Urbes	344	Thann-Guebwiller	Cernay	1	Salle des fêtes – 40 B Grand'Rue
Urschenheim	345	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 5 rue de la Première armée française
Valdieu-Lutran	192	Altkirch	Masevaux	1	Mairie – 591 rue de Romagny
Vieux-Ferrette	347	Altkirch	Altkirch	1	Mairie – 28 rue de l'église
Vieux-Thann	348	Thann-Guebwiller	Cernay	2	BV n°1 : Mairie – 76 rue Charles de Gaulle
Vieux-Thann		Thann-Guebwiller	Cernay		BV n°2 : Salle polyvalente – rue de provence
Village-Neuf	349	Mulhouse	Saint-Louis	3	BV n°1 : Mairie – 81 rue du Général de Gaulle
Village-Neuf		Mulhouse	Saint-Louis		BV n°2 : Ecole Lina Ritter – 5 rue du marché
Village-Neuf		Mulhouse	Saint-Louis		BV n°3 : Accueil de Loisirs Les Chouettes – 4 rue de Geaune
Vogelgrun	351	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 4 Grand'Rue
Volgelsheim	352	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Mairie – 16 rue de la paix
Voegtlinshoffen	350	Colmar-Ribeauvillé	Wintzenheim	1	Mairie – 6 place de la mairie
Wahlbach	353	Mulhouse	Brunstatt	1	2 rue de l'église
Walbach	354	Colmar-Ribeauvillé	Wintzenheim	1	Salle polyvalente – rue de la grotte
Waldinghofen	355	Altkirch	Altkirch	1	Salle associative – 4 rue des écoles
Walheim	356	Altkirch	Altkirch	1	Salle polyvalente – 20 rue du stade
Waltenheim	357	Mulhouse	Brunstatt	1	Mairie – 8 rue principale
Wasserbourg	358	Colmar-Ribeauvillé	Wintzenheim	1	Mairie-Salle des Fêtes - 11 rue de l'église
Wattwiller	359	Thann-Guebwiller	Cernay	2	BV n°1 : Complexe sportif MKK/salle culturelle – 1 rue du Général de Gaulle
Wattwiller		Thann-Guebwiller	Cernay		BV n°2 : Complexe sportif MKK/salle conviviale – 1 rue du Général de Gaulle
Weckolsheim	360	Colmar-Ribeauvillé	Ensisheim	1	Salle des fêtes (club-house) – chemin de Heiteren
Wegscheid	361	Thann-Guebwiller	Masevaux	1	Salle de la Maison du Pays – 31B rue Georges Pompidou
Wentzwiller	362	Mulhouse	Saint-Louis	1	Mairie – 2A rue du ruisseau
Werentzhouse	363	Altkirch	Altkirch	1	Mairie – 10 rue de Fislis
Westhalten	364	Thann-Guebwiller	Wintzenheim	1	Salle dimière – 2b rue de Soultzmatt
Wettolsheim	365	Colmar-Ribeauvillé	Wintzenheim	1	Mairie – 4 place du Général de Gaulle